



**Autorité de la Concurrence**  
de la Nouvelle-Calédonie

## Communiqué d'une opération de concentration

Date de publication	16/10/2023
Date de notification	10/10/2023
Date de complétude	10/10/2023
Entreprises concernées	CMA CGM SA (Acquéreur) Bolloré Logistics SE (Cible)
Type d'opération	Prise de contrôle exclusif de la société Bolloré Logistics SE par la société CMA CGM SA
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Transport maritime de marchandises et organisation du transport de marchandises
Date limite de dépôt des observations des tiers	Le 30/10/2023 à 16h à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Gallieni – Nouméa courriel : <a href="mailto:instruction@autorite-concurrence.nc">instruction@autorite-concurrence.nc</a>

### **Résumé de l'opération :**

La notification consiste en la prise de contrôle exclusif de la société Bolloré Logistics SE par la société CMA CGM SA.

L'opération concerne les secteurs du transport maritime de marchandises et de l'organisation du transport de marchandises.